



Rapporteur : M. MARTIN

49776

Commission n°4

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

### SABEMEN - Rapport d'activité 2023

Le jeudi 26 septembre 2024 à 09h32, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLINAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), Mme BOUTON (pouvoir donné à M. MARTIN), M. DÉNÈS (pouvoir donné à Mme ROGER-MOIGNEU), M. MARTINS (pouvoir donné à M. PICHOT), M. MORAZIN (pouvoir donné à Mme MOTEL), Mme ROCHE (pouvoir donné à Mme ABADIE), M. SALMON (pouvoir donné à M. LE MOAL)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h17.

## Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1524-5 et D. 1524.7 ;

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2023 de la société anonyme bretonne d'économie mixte d'équipement naval (SABEMEN) est soumis à l'approbation du Conseil départemental.

### I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

#### A. Identité

Dénomination : SABEMEN (société anonyme bretonne d'économie mixte d'équipement naval)  
Adresse du siège social : 283 avenue du Général Patton - 35711 RENNES CEDEX 7  
Nombre de salariés : 0

#### B. Historique et objet

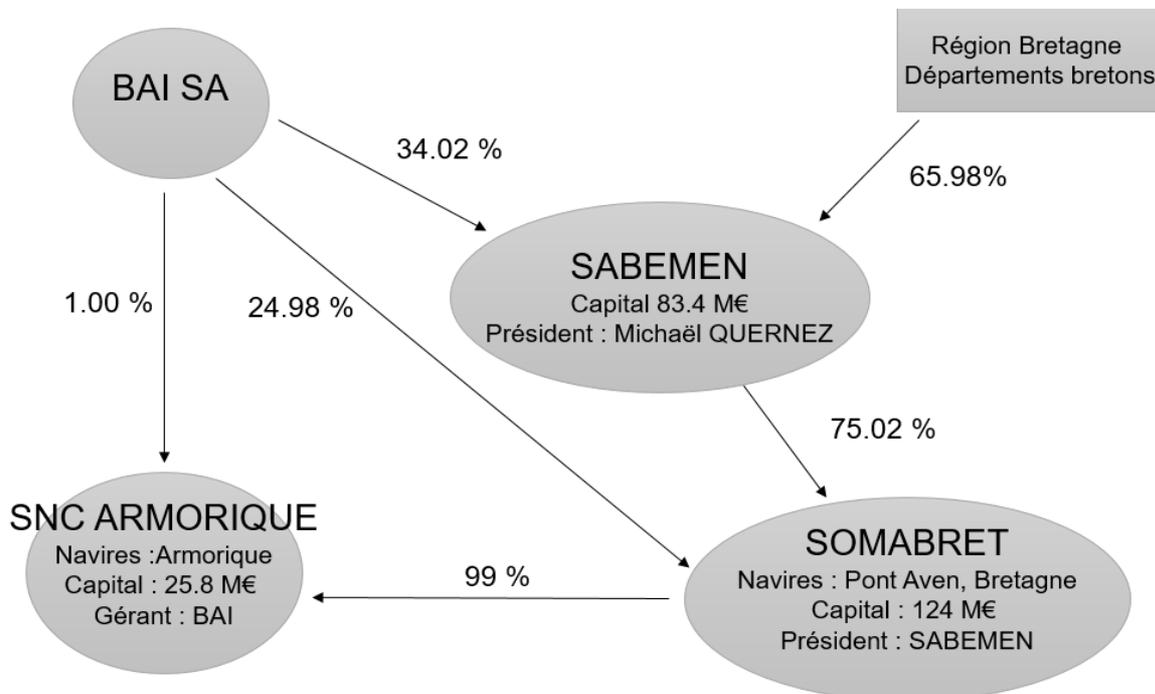
Créée en 1972, la société « Bretagne Angleterre Irlande – BAI » (nom commercial : Brittany Ferries) a consacré initialement ses activités transmanche au transport de primeurs ainsi qu'à l'exportation des productions agroalimentaires bretonnes. Elle a par la suite étendu son activité aux transports de passagers, de véhicules de tourisme et développé des services d'hôtellerie-restauration et d'agence de voyages.

En octobre 1982, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, les trois autres Départements bretons et la société « Bretagne Angleterre Irlande – BAI » fondaient la société anonyme bretonne d'économie mixte d'équipement naval (SABEMEN) afin de faciliter la croissance de la compagnie maritime ainsi que le financement de la flotte des navires.

Afin de mettre en place le dispositif de groupement d'intérêt économique fiscal instauré par le décret du 29 septembre 1988 utilisé lors de la construction du navire le PONT AVEN en 2002, la SABEMEN et Brittany Ferries constituèrent une société maritime d'armement naval (SOMABRET) destinée à l'exploitation de ce nouveau navire. La SOMABRET est une filiale commune dont le capital était détenu à 66 % par la SABEMEN et à 34 % par Brittany Ferries.

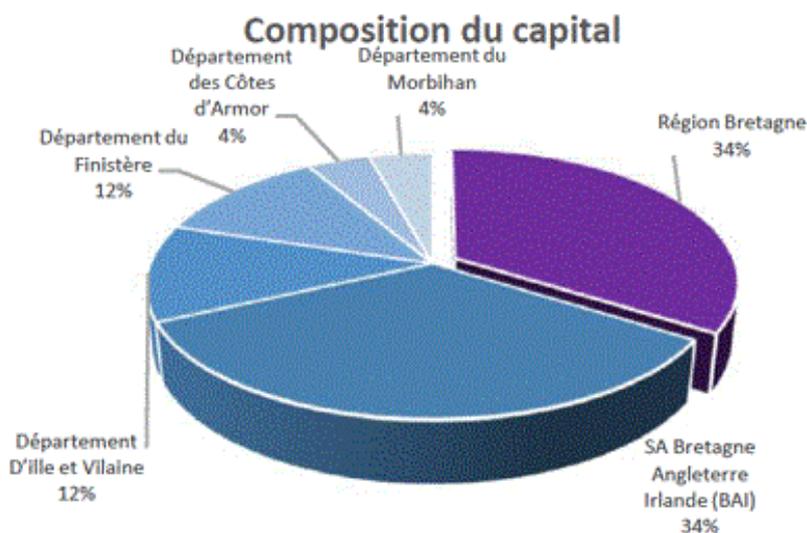
La fin de l'année 2007 a été marquée par l'élaboration d'un important projet de restructuration du groupe « Bretagne Angleterre Irlande – BAI » visant à lui faire bénéficier du nouveau régime fiscal de taxe de tonnage. Ce projet s'est traduit par de nombreuses modifications dans l'organisation financière de la SABEMEN et de ses partenaires.

A l'issue de cette restructuration, la situation de la SABEMEN est la suivante :



La SABEMEN a pour objet le financement et l'acquisition de navires transbordeurs (directement ou indirectement, par voie de filiales existantes ou à créer) en vue de leur affectation sur les lignes internationales à un armement assurant des services de marchandises et de passagers et dont l'activité est essentiellement basée sur la desserte des ports de Bretagne.

### C. Répartition du capital



Le Département détient 653 333 titres pour un montant total de 9 799 995 euros.

### D. Gouvernance et vie de la société

Monsieur Michael QUERNEZ préside le Conseil d'administration. Il est également nommé directeur général. Le Conseil d'administration de la SABEMEN est composé de douze administrateurs, dont un siège pour le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, et de deux commissaires aux comptes titulaires. Le Conseil d'administration s'est tenu le 18 janvier 2024 et l'Assemblée générale ordinaire annuelle s'est réunie le 4 mars 2024.

## II - ACTIVITE DE LA SABEMEN EN 2023

Les principaux éléments du rapport d'activité présenté par la société sont les suivants :

- à l'issue de la restructuration juridique et financière, la SABEMEN n'assure plus la gestion directe des navires lui appartenant mais devient simple détentrice de capital de la société SOMABRET. A ce titre, la SABEMEN poursuit la réalisation de son objet social par l'exercice de son contrôle de la société SOMABRET qui porte les navires affectés aux lignes bretonnes ;

- le résultat de l'exercice 2022 / 2023 dépend très directement du quantum du résultat financier, lequel varie peu d'un exercice à l'autre.

#### **A. Information sur la société SOMABRET**

A la clôture de l'exercice 2022 / 2023, la SABEMEN détenait toujours 75,02 % du capital de la société par actions simplifiées SOMABRET qui porte les navires BRETAGNE, PONT AVEN et ARMORIQUE. Cette société a enregistré le 31 octobre 2023 :

- des produits, soit des loyers facturés à BAI pour : 16 967 491 euros ;

- des charges d'exploitation pour un montant de 18 355 723 euros ;

- un résultat d'exploitation déficitaire de - 1 388 231 euros ;

- un résultat financier bénéficiaire de 2 998 937 euros ;

- un résultat exceptionnel de 164 653 euros ;

- un impôt (taxe de tonnage) de 27 844 euros ;

- un bénéfice comptable de 1 747 515 euros.

#### **B. Information sur l'activité BAI - Brittany Ferries sur l'exercice 2022 / 2023**

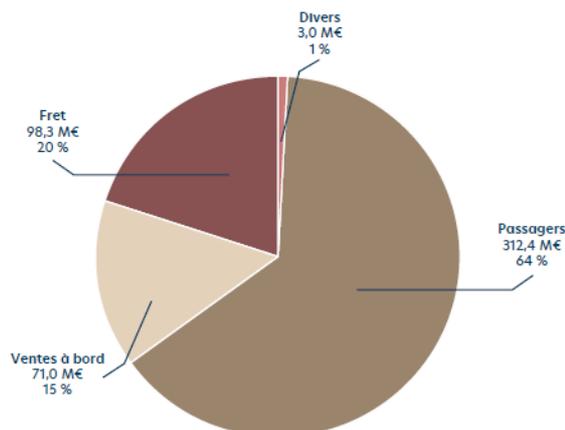
Avec le soutien de ses actionnaires, Brittany Ferries continue d'œuvrer pour son avenir et poursuit son plan de relance initié en 2020 pour faire face aux difficultés financières engendrées par la crise sanitaire et l'impact du Brexit. Ce plan de relance s'appuie sur quatre piliers essentiels pour la compagnie :

- la défense du pavillon français ;

- le maintien de l'actionnariat local ;

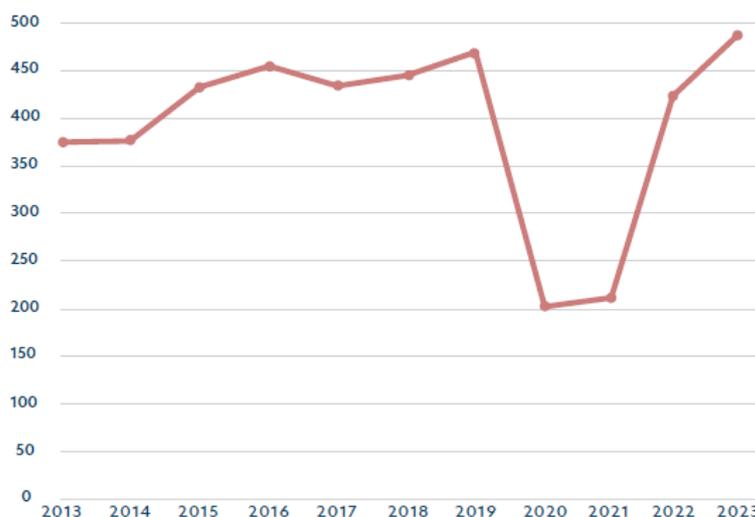
- l'accroissement de la rentabilité ;

- la poursuite de la transition énergétique.



→ UN CA TOTAL CONSOLIDÉ 2023 DE 484,7 M€

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2013/2023 (M€)



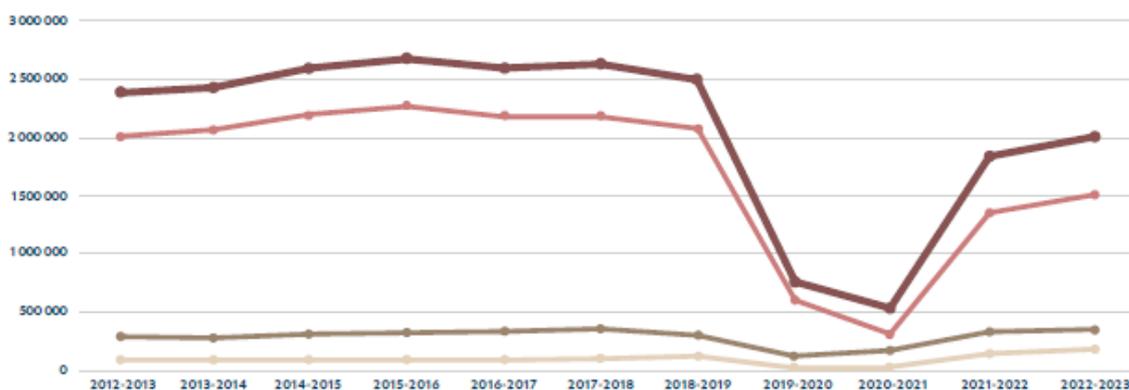
Une année complète d'activité post crise sanitaire a permis à la compagnie d'engendrer des résultats très encourageants, avec près de 2 030 000 passagers transportés (+ 10 %).

### 1. L'activité passagers de BAI - Brittany Ferries

La compagnie est dotée d'une flotte de 12 navires fréquemment renouvelée et modernisée en conformité avec les normes les plus strictes de sécurité et les normes environnementales.

Dans le cadre du plan de relance sur 5 ans, Brittany Ferries prendra livraison à l'automne 2024 du navire Saint-Malo en remplacement du navire Bretagne puis du navire Guillaume de Normandie fin 2024 / début 2025 en remplacement du navire Normandie.

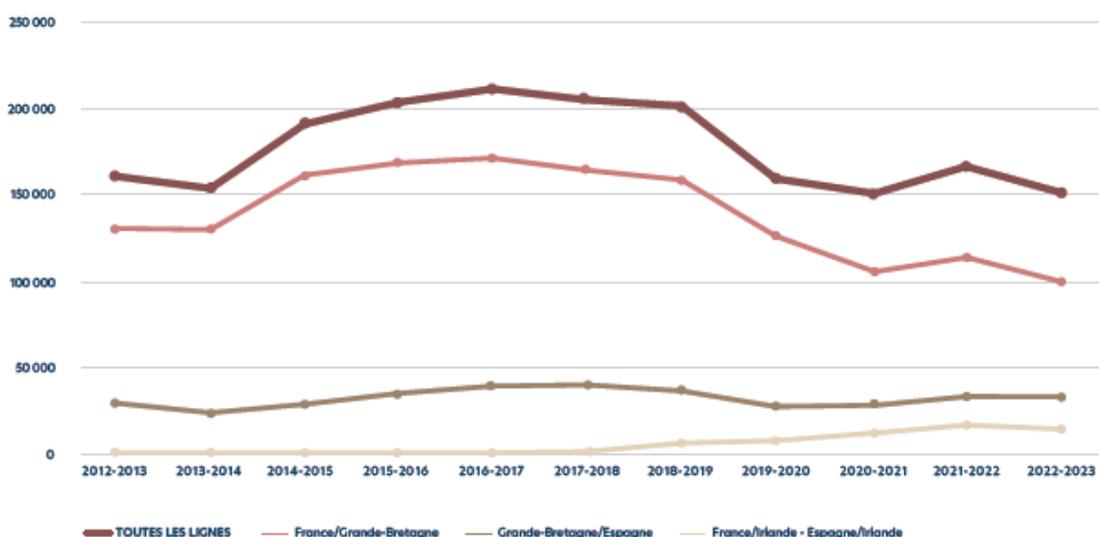
## ÉVOLUTION DU TRAFIC PASSAGERS 2013/2023



## 2. L'activité fret de « Bretagne Angleterre Irlande – BAI » - Brittany Ferries

La compagnie est devenue un acteur maritime majeur du développement des régions de l'ouest européen qu'elle dessert et offre également, pour l'activité fret, une véritable alternative au « tout route ». En installant durablement « des autoroutes de la mer » entre les quatre pays directement desservis, la compagnie est un acteur structurant du report modal. Ces dernières années, Brittany Ferries a ainsi développé des liaisons quotidiennes pour le transport de fret entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, renforçant ainsi son réseau d'autoroutes de la mer au service de l'Arc Atlantique.

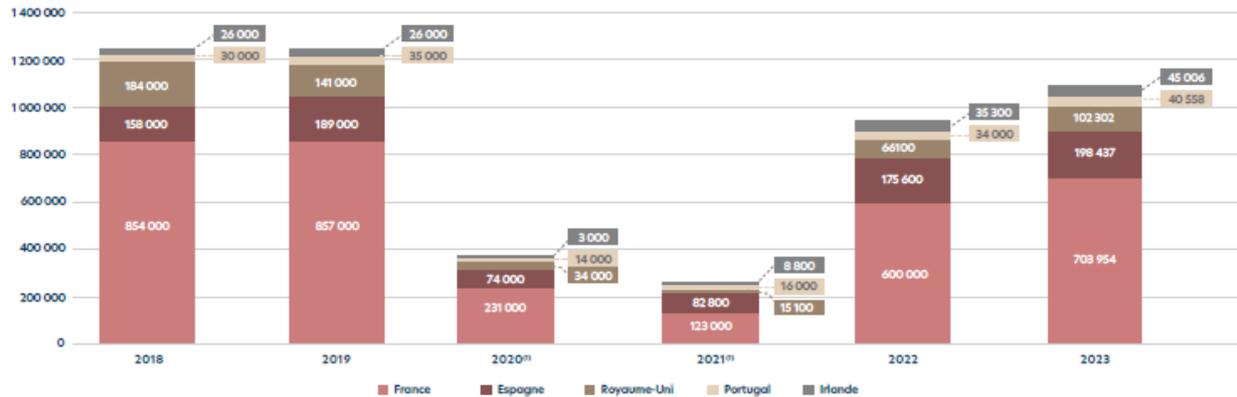
## ÉVOLUTION DU TRAFIC VÉHICULES INDUSTRIELS 2013/2023



## 3. Les retombées économiques et touristiques des voyageurs Brittany Ferries

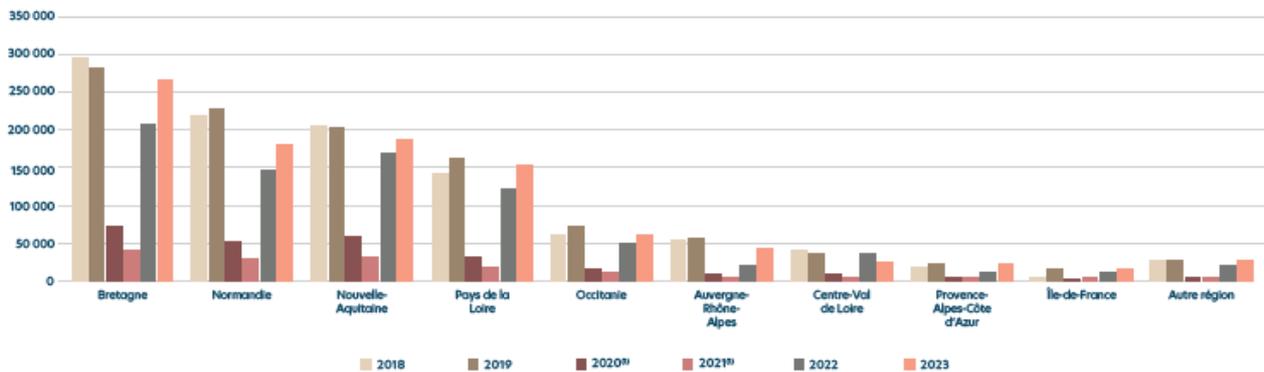
Les retombées touristiques sont évaluées en fonction des nuitées induites par les séjours des passagers et les dépenses moyennes. En 2023, ces retombées se chiffrent à 1 090 000 visiteurs et 16,6 millions de nuitées pour les cinq pays (France, Royaume-Uni, Espagne, Irlande, Portugal). En 2022, ces retombées se chiffraient à 911 000 visiteurs et à 16,1 millions de nuitées.

## NOMBRE DE VISITEURS UNIQUES PAR PAYS



Pour la France, ces retombées touristiques se montent à 704 000 visiteurs et 9 millions de nuitées, représentant une dépense totale de 922,5 millions d'euros. En 2022, ces retombées se chiffraient à 600 500 visiteurs et 9,1 millions de nuitées.

## NOMBRE DE VISITES PAR RÉGION EN FRANCE



### 4. Un partenariat renforcé avec le groupe Compagnie maritime d'affrètement - Compagnie générale maritime (CMA - CGM)

Dans le prolongement de son soutien au redressement du Groupe Brittany Ferries après la période post covid via une participation en 2021 à une levée de fonds obligatoires de la société, le groupe CMA - CGM s'est engagé en 2023 sur une prise de participation minoritaire dans le capital de Brittany Ferries à hauteur de 12 %, convertissant la totalité de ses obligations en actions. Cette prise de participation vient renforcer les capitaux propres de la compagnie.

### 5. Certifications et récompenses

La compagnie est titulaire depuis 2019 du statut d'opérateur économique agréé (Authorised Economic Operator). Cette certification douanière octroyée par la Direction générale des douanes françaises aux opérateurs communautaires fiables permet à Brittany Ferries de détenir un label de qualité sur l'ensemble de ses processus douaniers et sécurité / sureté.

Par ailleurs, la compagnie engagée dans une démarche éco-responsable a reçu pour la quatrième année consécutive le label « Green Marine Europe », dont le programme vise à guider l'industrie maritime vers une amélioration continue de ses performances environnementales.

La compagnie s'est également vue décerner en 2023 le « British Travel Award » (prix du meilleur opérateur de voyage vers l'Europe de l'Ouest).

### III - SITUATION FINANCIERE DE LA SABEMEN EN 2023

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

#### A. Comptes de l'exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022	Variation	%
Résultat d'exploitation	-27 877 €	-26 869 €	-1 008 €	3,75%
Résultat financier	69 794 €	36 416 €	33 378 €	91,66%
Résultat courant avant impôts	41 917 €	9 546 €	32 371 €	NS
Impôt sur les sociétés	10 480 €	2 530 €	7 950 €	NS
Résultat net	31 437 €	7 016 €	24 421 €	NS

*NS : Non Significatif en pourcentage car représentant une variation supérieure ou égale à 100%*

La structure du compte de résultat est directement liée à la nature même de l'activité de la SABEMEN, la société tirant ses revenus de son résultat financier et non de son résultat d'exploitation.

La variation des postes entre les deux derniers exercices n'est pas significative en exploitation. Les produits financiers liés à l'avance en compte courant d'associés encaissés sur l'exercice ayant progressé en raison d'un effet « taux », le résultat financier augmente en conséquence. Mécaniquement, la charge d'impôt sur les sociétés progresse également.

#### B. Analyse des charges d'exploitation de l'exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022	Variation	%
Autres achats et charges externes	27 877 €	26 869 €	1 008 €	3,75%
Montant total des charges d'exploitation (y compris les achats)	27 877 €	26 869 €	1 008 €	3,75%

*NS : Non Significatif en pourcentage car représentant une variation supérieure ou égale à 100%*

La variation entre les deux derniers exercices n'est pas significative et s'explique principalement par des revalorisations liées à l'inflation. Les charges d'exploitation sont bien maîtrisées.

#### C. Résultats de l'exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Le résultat de l'exercice de 31 437,65 euros est en nette progression par rapport à l'exercice précédent. Ce bénéfice est affecté en intégralité au poste de réserve légale.

**Décide :**

- d'approuver le rapport d'activité 2023 de la SABEMEN, société anonyme bretonne d'économie mixte d'équipement naval.

**Vote :**

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 3 octobre 2024

ID : AD20240346

Pour extrait conforme